

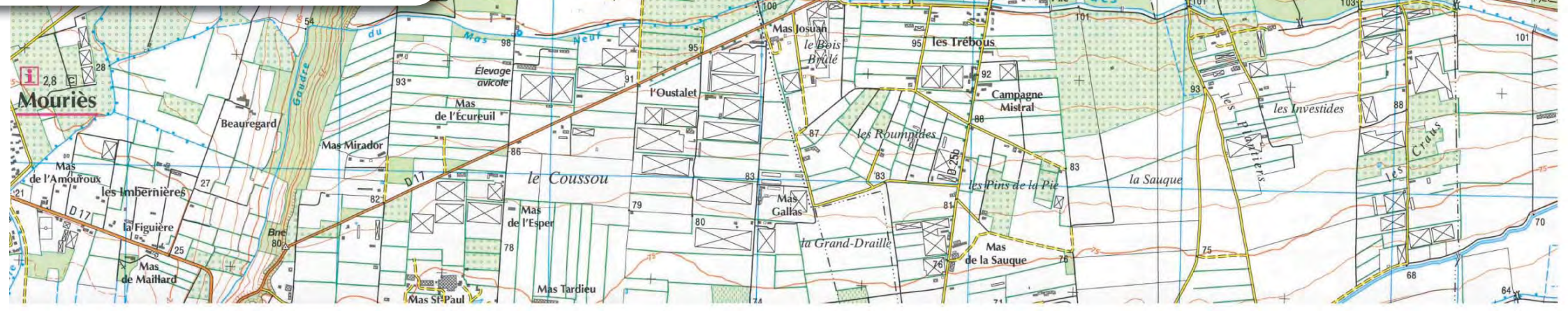
Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

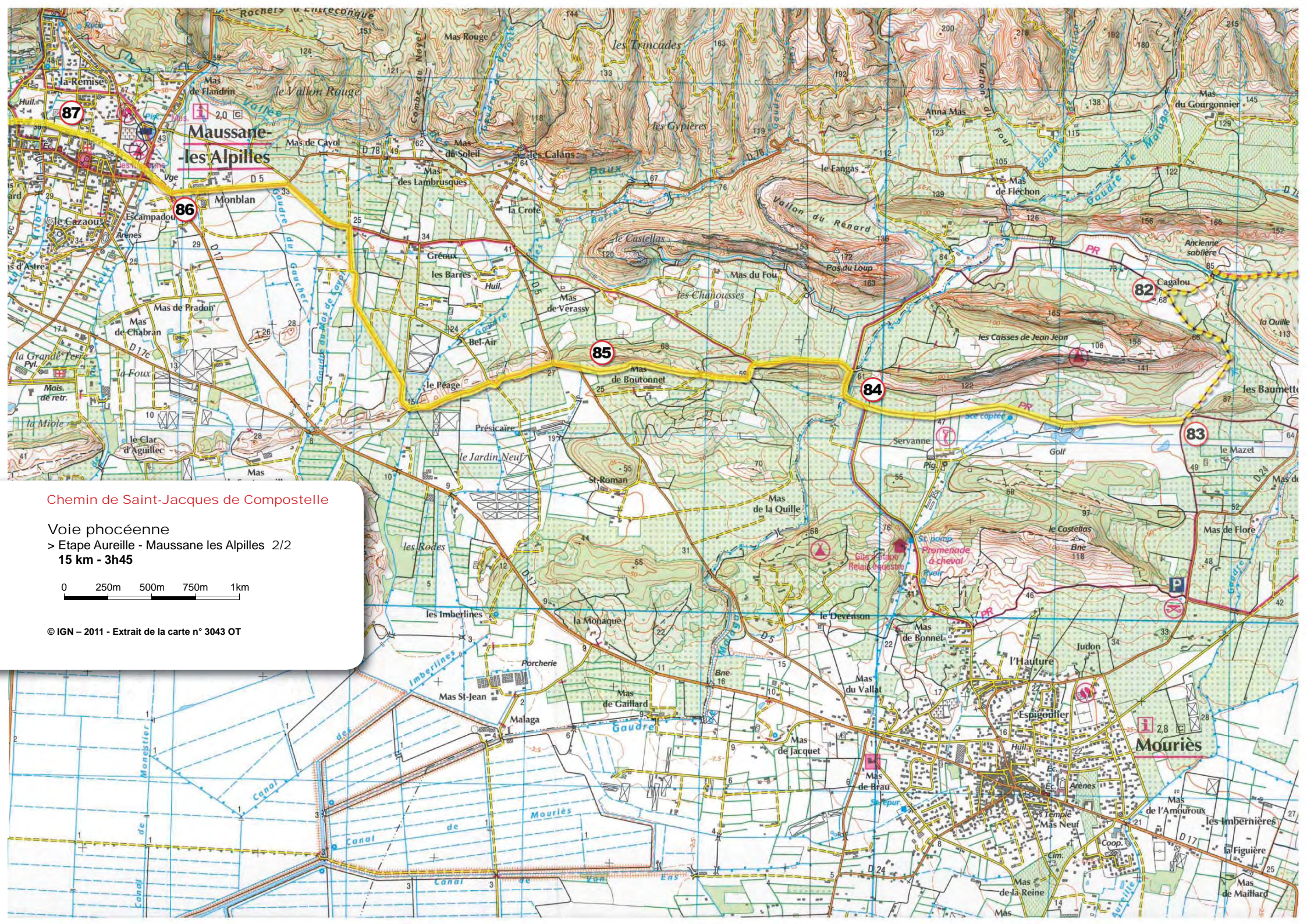
Voie phocéenne

> Etape Aureille - Maussane les Alpilles 1/2
15 km - 3h45



© IGN - 2011 - Extrait de la carte n° 3043 OT

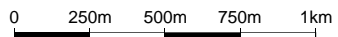




Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Voie phocéenne

> Etape Aureille - Maussane les Alpilles 2/2
15 km - 3h45



© IGN - 2011 - Extrait de la carte n° 3043 OT

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Voie phocéenne

> Etape Aureille - Maussane les Alpilles 15 km - 3h45

Repère	Km	Temps	Lieu et observations
78	0,00	00:00	<ul style="list-style-type: none">• Cimetière d'Aureille. Longer le cimetière et au bout du chemin Saint Pierre prendre à droite l'avenue Mistral. Bureau de Poste, commerces, bar. Après avoir traversé la place de l'horloge, tourner à droite : D25A vers Eygalières (1). Au bout de 100 m emprunter à gauche le chemin des Estendedous. A la première bifurcation panneau indicateur du Conseil Général des Bouches du Rhône (CG13). Prendre à droite le chemin Saint Jean qui monte légèrement (2). On arrive à la sortie d'Aureille, marquée par la fin du chemin goudronné et par une seconde bifurcation : panneau CG 13 et séparation entre les GR6 et GR 653 A. (1) Hôtel Le Mas de l'Etoile à 200 m en tournant à gauche dans la direction d'Arles. (2) A gauche le chemin du Pas de Clavel permet de rejoindre Mouriès par le tracé d'une ancienne voie ferrée.
79	1,2	00:20	<ul style="list-style-type: none">• Séparation des GR 6 et 653 A. Laisser à droite le GR 6 qui monte et continuer tout droit. Sous des barres rocheuses on longe le flanc sud des Alpilles entre oliviers, pins et garrigues. Aux intersections garder la direction Ouest Nord Ouest, d'un chemin empierré devenant sur de courts passages un sentier raviné par les pluies. On arrive à la hauteur du mas de Vaudoret.
80	3,1	00:45	<ul style="list-style-type: none">• Mas de Vaudoret. Panneau CG 13. Laisser à gauche le chemin qui descend vers le mas, et prendre à droite la piste montant vers une crête que l'on atteint au bout de 600 m. Dans la descente longer un terrain de motocross occupant l'emplacement d'une ancienne sablière. Au niveau d'un pont, ruine à droite d'un ancien moulin, et jolie cascade en dehors de la saison sèche. 300 m plus loin et après une courte montée déboucher sur la D24 conduisant de Mouriès au Destet.
81	4,9	01:15	<ul style="list-style-type: none">• Traversée de la D24 . Prendre en face, légèrement à gauche, un chemin de terre. Franchir une barrière blanche. Au bout de 900 m traversée du canal de la vallée des Baux. 200 m plus loin, attention : quitter le large chemin pour prendre à droite un sentier conduisant à la bifurcation de l'ancien mas de Cagalou.
82	6	01:30	<ul style="list-style-type: none">• Bifurcation de l'ancien mas de Cagalou . Panneau CG13. Tourner à gauche pour contourner par l'est la barre rocheuse des Caisses de Jean Jean. On arrive à une croisée de chemin. Panneau CG 13. Répartiteur d'eau. Début du Golf de Servanne.
83	7	01:45	<ul style="list-style-type: none">• Golf de Servanne. Tourner à droite. L'itinéraire reprend une direction ouest entre barres rocheuses au nord et terrain du Golf au sud. Au bout de 100 m, en retrait à droite, halte avec un point d'eau potable. Au bout de 2 Km on débouche sur une route goudronnée reliant Mouriès à Maussane.
84	9	02:15	<ul style="list-style-type: none">• Intersection du Golf. Panneau CG 13. (En tournant à gauche vers Mouriès, à un Km, Gite Équestre de La Meynaude). Prendre la route goudronnée à droite et la suivre sur 300 m. On arrive à un embranchement où l'on rejoint une piste venant du mas de Cagalou. Panneau CG13. Prendre à gauche une route goudronnée que l'on suivra en se dirigeant vers l'ouest. Au bout de 600 m quitter le goudron et prendre à gauche un chemin empierré qui se dirige dans un premier temps vers le sud. Au niveau d'une maison abandonnée, le chemin reprend une direction ouest. On passe devant un oratoire à droite, l'ancien mas de Boutonnet un peu en retrait à gauche, et une stèle commémorative en fer du Conseil Général 13 à droite, avant de déboucher sur la RD 5.

> Etape Aureille - Maussane les Alpilles **15 km - 3h45** (suite)

<p>85</p>	<p>11</p>	<p>02:45</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intersection avec la D 5. Suivre tout droit la D5 sur 100 m avant de quitter le goudron pour un chemin empierré à gauche. Poursuivre ce chemin sur 800 m jusqu'à un pont enjambant le canal du Gaudre des Barres. Tourner à droite et prendre une route goudronnée sur 200 m avant de prendre à gauche une piste empierrée avec un nom de voie : chemin de Compostelle ! Au bout d'un Km, prendre à gauche la D5 puis ensuite encore une fois à gauche la D78, pour rejoindre Maussane. On passe devant le château Monblan avant d'atteindre la D17 et l'entrée de Maussane.
<p>86</p>	<p>14,4</p>	<p>03:35</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée de Maussane. Statue de la Vierge. Ne pas prendre l'avenue principale mais sur la droite un chemin empierré le Camin doù Manescau, tracé d'une ancienne voie ferrée qui contourne Maussane par le nord. Après la traversée d'un pont et de la route des Baux, la voie devient goudronnée, et passe devant la Maison du Tourisme et le camping des Romarins. Avant un grand parking municipal, la rue Jules Denis permet à gauche de rejoindre l'église et le centre ville situés à 150 m.
<p>87</p>	<p>15</p>	<p>03:45</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maussane. Parking municipal du centre ville. <p>Hébergements :</p> <p>A Mouriès Gite Équestre Relais Étape de La Meynaude 04 90 47 69 26. 12 places en dortoir. Site : la.meynaude .free.fr ; Demi-pension possible si 3 personnes minimum sont hébergées : 38 € pour les pèlerins. Prévenir 72 h à l'avance.</p> <p>A Maussane les Alpilles, camping municipal Les Romarins ouvert du 15 mars au 15 octobre 04 90 54 33 60</p>